



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

télécommunications

Question écrite n° 45371

Texte de la question

M. René Rouquet appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'émotion suscitée par les informations contenues dans le rapport européen sur l'activité de la National Security Agency (NSA) au travers du réseau d'espionnage des télécommunications Echelon et l'utilisation qui en est faite à des fins économiques au bénéfice des grandes sociétés américaines. Il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet et de lui indiquer si le gouvernement français entend entreprendre des démarches vis-à-vis du gouvernement américain afin de protester contre ces pratiques déloyales.

Texte de la réponse

Le « réseau Echelon de surveillance et d'interception globale des télécommunications à l'échelle mondiale » a été constitué à l'origine pour des raisons de sécurité militaire. Selon deux rapports examinés par le Parlement européen (rapports Stoa et Campbell), il serait utilisé aujourd'hui à des fins d'espionnage économique et de veille concurrentielle au profit des entreprises anglo-saxonnes. Un tel détournement d'objectif constitue un sujet de préoccupation majeur pour le Gouvernement. Les possibilités d'espionnage économique sont d'ailleurs démultipliées par les lacunes existantes en matière de sécurisation des échanges de données sur les réseaux d'information. Pour se prémunir de tels risques, le gouvernement français a pris plusieurs mesures visant à protéger les entreprises et les particuliers en encourageant le développement de moyens permettant de répondre aux besoins de confidentialité et d'intégrité des systèmes d'information. Le Premier ministre a ainsi annoncé, lors du comité interministériel du 19 janvier 1999, une modification du cadre législatif français en matière de cryptologie visant à offrir une liberté complète dans l'utilisation des moyens de chiffrement. Plusieurs décrets sont venus concrétiser cette annonce et libéraliser les produits de chiffrement utilisant des clés jusqu'à 128 bits. Les entreprises ou les particuliers peuvent ainsi accéder à des produits de sécurisation puissants. L'utilisation de ces outils ne constitue toutefois qu'un élément de réponse. Une prise de conscience par les utilisateurs des technologies d'information des vulnérabilités liées aux technologies de l'information est nécessaire pour favoriser l'utilisation des outils techniques permettant de prévenir et de détecter les attaques ou de protéger les informations capitales ; protéger les infrastructures de communication et les systèmes de communications vitaux au travers notamment de la mise en place au début de cette année d'un centre de veille, de prévention et de secours. Ce centre permet de coordonner les efforts des administrations pour faire face aux attaques informatiques, en assurant une veille technologique, en offrant une expertise aux responsables informatiques et en prêtant main forte aux responsables de la sécurité des réseaux informatiques, en cas d'attaque. Par ailleurs, plusieurs négociations internationales ont été engagées pour remédier aux possibilités d'utilisation préjudiciable des technologies de l'information. Dans un environnement technologique qui ignore les frontières, la définition d'un cadre juridique international est nécessaire. Des travaux sont en cours au sein du Conseil de l'Europe ou du G 8, associant les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni. Ils visent à définir un cadre juridique précis encadrant l'action des services nationaux au regard de la souveraineté de chaque Etat, de la protection des droits de l'homme, des libertés démocratiques et de la vie privée.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45371

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2000, page 2527

Réponse publiée le : 29 mai 2000, page 3234